

## TRANSPORTS : signature d'une convention TER à 2,5 milliards d'euros

La [REGION OCCITANIE](#) / **T** : 05.61.25.24.88 et à la [SNCF](#) / **T** : 01.53.25.60.00 se sont mis d'accord sur le contenu de la convention TER 2018-2025, signée le 9 avril à Toulouse. En tout, la collectivité va verser 2,5 milliards d'euros - soit environ 300 millions par an - à l'entreprise publique. Cette nouvelle convention prévoit de nouvelles dessertes, des tarifs en baisse pour les jeunes et des trains plus ponctuels.